

Les actions 2006-2008 **Engagements pour l'économie sociale et solidaire**

Préserver la planète —
Partager les ressources —
Garantir l'égalité des chances —
Conforter la diversité —
Produire autrement —

LES ÉCOSSOLIES
“CONSTRUIRE ENSEMBLE UN TERRITOIRE
SOLIDAIRE, OUVERT SUR LE MONDE”



Développement durable
Notre action se mesure au quotidien

Nantes Métropole
COMMUNAUTÉ URBAINE



VALERY JONCHERAY

Le plan triennal de développement de l'économie sociale et solidaire de Nantes Métropole : un engagement pour l'avenir

“

Le choix d'une métropole européenne et solidaire est exigeant, il nécessite de conjuguer en permanence et dans le même temps la cohésion sociale et le développement économique. Pour continuer à développer harmonieusement notre métropole et assurer son avenir, il est nécessaire de maîtriser sa croissance et de conjuguer en permanence ambition et solidarité. L'attractivité de la métropole est reconnue mais notre développement doit être maîtrisé, régulé et accompagné.

Un territoire en marche, c'est un territoire dans lequel les acteurs économiques et sociaux, institutionnels et politiques trouvent les compromis adéquats.

En mettant l'humain au centre de ses préoccupations, en développant des initiatives comme les services de proximité, le commerce équitable, le développement durable, les finances solidaires, l'économie sociale et solidaire privilégie le service rendu, le lien social plutôt que le seul profit immédiat. Ainsi, apparaît-elle porteuse de nombreuses innovations et de valeurs fortes.

Il est donc naturel que Nantes Métropole soutienne activement et dans la durée la construction de cette économie qui combat l'exclusion, respecte l'environnement et pratique une citoyenneté active.

Le développement économique ne peut pas être pensé sans cohésion sociale, sans se poser la question de la société que nous voulons transmettre aux générations futures. A cet effet, les entreprises de l'économie sociale et solidaire ont un rôle important à jouer dans l'action menée par Nantes Métropole en lien avec la Maison de l'Emploi en direction des quartiers pour favoriser l'embauche de ses habitants.

Si cette action volontariste est menée au sein de l'agglomération nantaise pour la reconnaissance et le développement de l'économie sociale et solidaire, c'est que cette dernière apparaît comme une composante essentielle d'un projet de société durable et maîtrisé que l'Europe des villes se doit de proposer aux citoyens. ”

Jean-Marc Ayrault
Président de Nantes Métropole

Penser en grand le territoire !

Inscrite dans le développement durable, l'économie sociale et solidaire se mobilise au service de pratiques sociales et environnementales. Dans le contexte actuel d'accroissement des inégalités et des déséquilibres écologiques, l'ESS est un outil porteur d'emploi et d'engagement pour Nantes Métropole et contribue à l'essor du territoire.

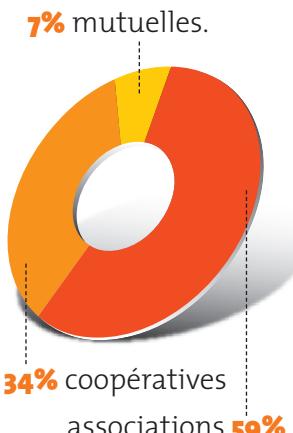
Les actions réalisées depuis 2002

- organisation, en 2002, de la Semaine de l'économie sociale et solidaire ;
- création d'un inter-réseau nantais de l'ESS regroupant 25 structures, en 2003 ;
- animation de 5 secteurs d'activité : services de proximité, travailler et entreprendre autrement, culture, commerce équitable et solidarité internationale, environnement ;
- organisation de 10 journées d'études ;

- tenue du colloque « Politiques publiques et ESS » en juin 2005 ;
- préparation des Ecossolies 2006, à Nantes et dans toute la région.

Ce sont 400 structures et plus de 2 000 personnes, au total, qui se sont impliquées au cours de ce premier programme d'actions. Une dynamique est enclenchée !

L'économie sociale représente dans l'Union européenne
6,4 millions d'emplois
(4,4% de l'emploi total)
qui se répartissent dans les secteurs suivants :



84% des emplois appartiennent à 4 secteurs d'activité :

- > les services sociaux,
- > la santé,
- > l'éducation et la recherche,
- > la culture et le temps libre

Les Pays de la Loire font partie des 4 régions de France où la place du secteur de l'économie sociale et solidaire est la plus forte par le nombre d'emplois qu'il crée, et la Loire-Atlantique est le département qui regroupe le plus grand nombre d'emplois de la Région.

29172 emplois sur le territoire de Nantes Métropole :

- > **20 128** associatifs
- > **7088** coopératifs
- > **1956** mutualistes

(chiffre INSEE 2003)

Coopératives, mutuelles, associations, fondations : plus de la moitié de la population française est membre d'au moins un de ces groupements.

Ils emploient quelque 1 800 000 personnes et réalisent près de 12% du produit national brut.

Des objectifs « durables »

Les grandes directions sont fixées. Ce sont trois objectifs clairement établis que Nantes Métropole veut atteindre :

- Favoriser la création et le développement des emplois durables et des services les plus adaptés pour satisfaire les besoins de la population;
- Favoriser le vivre ensemble, entre générations, entre cultures différentes, entre territoires, ...
- Favoriser l'engagement citoyen par le soutien aux acteurs du territoire qui s'associent à la construction de réponses les plus adaptées en s'appuyant sur la dynamique existante.

VINCENT JACQUES



Le Temps pour toit propose à des jeunes, étudiants ou salariés, d'être hébergés chez des particuliers, personnes seules ou isolées ou souhaitant simplement participer à une action solidaire. En échange du logement, le jeune hébergé apporte une aide bénévole à son hôte. Née début 2005, l'association bénéficie du soutien de Nantes Métropole. A ce jour elle a formé une trentaine de duos -jeune / hôte - sur Nantes et son agglomération.

UNE DYNAMIQUE D'OUVERTURE

Partage d'expériences au-delà des frontières ! Pour assurer le développement économique et social du territoire, Nantes Métropole s'inscrit dans un maillage étendu. Elle participe, au niveau national, au Réseau des Territoires pour l'Economie Solidaire (RTES), comme 30 autres collectivités locales. Il s'agit, pour les élus, de mobiliser les ressources locales, d'encourager les pratiques démocratiques et de placer la personne au cœur de l'économie. Même engagement sur le plan européen : Nantes Métropole a adhéré, en 2005, au Réseau Européen des Villes et Régions de l'Economie Sociale (REVES). Elle rejoint ainsi 50 territoires, dans 14 pays, où autorités locales et acteurs de l'ESS souhaitent agir ensemble. Développement du territoire, justice sociale, création d'emplois, participation démocratique... sont les axes privilégiés.



FRANCK GÉRARD

Favoriser le développement des filières à fort potentiel, en particulier les services aux personnes et à l'environnement, et des filières émergentes comme le commerce équitable.

Impliquer l'ensemble des acteurs du territoire avec une attention particulière aux jeunes générations et aux acteurs de quartier.



VINCENT JACQUES

De nouveaux chantiers engagés !

Nantes Métropole confirme son ancrage dans l'économie sociale et solidaire. Un nouveau programme d'actions, concertées avec d'autres acteurs, est lancé pour les trois ans à venir. Directions majeures : stimuler l'activité et renforcer l'ESS sur le territoire.

Agir au service de l'emploi

Par ses initiatives et ses acteurs, l'ESS redessine peu à peu le monde du travail. Nantes Métropole compte s'appuyer sur cette donne pour développer l'emploi dans l'agglomération nantaise. Ses nouvelles démarches intègrent innovation et solidarité.

Le temps est venu d'entreprendre autrement. Sur fond de délocalisations, démantèlements ou licenciements, l'ESS représente une voie innovante pour l'emploi. C'est pourquoi Nantes Métropole s'engage, à différents niveaux, sur ce terrain.

Structurer et accompagner

Stimuler les filières émergentes ou à fort potentiel, notamment celle des services à la personne, fait partie de ses priorités. Ce secteur répond, en effet, à de nombreux besoins sociaux. La création et la transmission d'entreprises seront également encouragées. Dans ce domaine, nombreux sont les apports des structures coopératives. Redémarrer une entreprise en Société Coopérative de Production (SCOP)

permet ainsi aux salariés de garder leur emploi et à l'entreprise de se pérenniser. Un moyen de concilier besoins individuels et développement économique.

Activités soutenues

Nantes Métropole « nourrira » enfin activement cette dynamique de création. Un soutien financier va être accordé aux nouveaux projets, remplissant les conditions (lire encadré). Les structures, qui accompagnent les créateurs d'entreprises, seront aidées. Et les liens entre porteurs de projets développés, pour plus de coopération. La communauté urbaine mettra, de même, l'accent sur les finances solidaires. Grâce à elles, certaines activités, viables économiquement mais exclues du circuit bancaire « classique », peuvent voir le jour. Des actions à mener, pour Nantes Métropole, sans oublier leur corollaire : la consommation responsable. Citoyens et collectivités, par des achats ciblés, peuvent aussi favoriser l'émergence d'entreprises. Et développer l'économie sociale et solidaire.

UN APPEL À PROJETS

Est lancé par Nantes Métropole et co-géré avec les acteurs de l'inter-réseau de l'économie sociale et solidaire.

Objectifs :

- favoriser le développement d'activités, de services et d'emplois en soutenant les nouveaux projets dans la phase de démarrage ;
- soutenir les projets innovants et l'expérimentation sociale.

Sont concernés :

les associations, les coopératives, les mutuelles, les fondations, les organismes d'insertion et les structures de commerce équitable qui déploient tout ou partie de leurs activités ou services sur le territoire de Nantes Métropole.

Seront priorisés, les activités, services et les emplois de proximité, en particulier sur les quartiers d'habitat social.

Soutien financier :

Chaque projet retenu fera l'objet d'une subvention de Nantes Métropole d'un montant de 5 000 pouvant être renouvelée deux fois sur la base d'une évaluation annuelle. La dotation annuelle 2006 fixée par Nantes Métropole est de 100 000 .

Procédure :

- a) S'adresser à Nantes Métropole ou à l'inter-réseau (contact page 7), décrivez votre projet et son budget prévisionnel;



VINCENT JACQUES

- b) Prenez contact avec les animateurs de secteur (contact page 7) pour bien positionner le projet dans les filières d'activités et sur le territoire ;
- c) L'inter-réseau co-organise avec Nantes Métropole des comités de pilotage réguliers permettant de sélectionner les projets retenus et l'évaluation annuelle ;
- d) Les projets retenus feront l'objet d'une procédure de demande de subvention à Nantes Métropole.

Economie sociale : renforcer le maillage

L'ESS n'est plus au stade des « balbutiements » ! Elle constitue désormais un secteur économique à part entière, créateur de richesses et d'emplois, que Nantes Métropole veut faire reconnaître. Et étendre, par des actions ciblées.

Irrigner le territoire des ressources de l'ESS. C'est le vœu de Nantes Métropole, via le programme d'actions fixé, pour les trois ans à venir. Il s'agit, d'abord, de diffuser les pratiques et valeurs de l'économie sociale auprès de la population. L'offre de services, pourtant étendue, reste en effet méconnue. Il en est de même pour les initiatives de nombreux acteurs. Ce sont toutes ces démarches, savoirs et savoir-faire que la communauté urbaine compte mettre en lumière. Et enrichir.

Tisser des liens

Les échanges – entre associations et université, entre citoyens et donneurs d'ordre, de territoire à territoire... - seront, en ce sens, favorisés. Une dizaine de journées d'études, mises en place par Nantes Métropole et l'inter réseau, avait déjà offert, en 2003/2004, des temps constructifs de parole. Sont prévues de nouvelles dates pour prolonger la richesse des échanges. Des savoirs réunis, des moyens mutualisés. La mise en commun de locaux et d'outils logistiques devra contribuer au développement des jeunes structures. Il est prévu, de même, de créer un espace spécialement dédié à l'ESS. Un pôle ressources où tous les acteurs engagés pourront puiser conseils, idées, soutien...

Nantes Métropole compte, enfin, engager l'ensemble du territoire dans ces directions. De l'agglomération aux quartiers d'habitat social, en passant par les communes... A chaque échelon se construiront des réponses collectives. Les structures, incitant les acteurs à s'impliquer, seront soutenues. Autant de moyens pour agir et... faire agir.

QUELQUES REPÈRES...

■ SCOP (Société Coopérative

de Production) : entreprise de forme SA ou SARL dont les salariés, associés majoritaires, mènent un projet commun, en mutualisant risques et décisions. Comme dans toutes les coopératives, les votes se font sur la base « une personne, une voix ».

■ SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) :

nouvelle forme d'entreprise coopérative permettant d'associer salariés, bénéficiaires, collectivités territoriales... au sein d'un même projet de développement local.

■ URSCOP (Union Régionale

des Sociétés Coopératives de Production) :

elle est à l'origine d'un plan d'action « Reprise d'entreprise ».

■ DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) :

il suit les associations, coopératives, structures d'insertion... développant des activités d'utilité sociale.

■ ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative

Economique) : elle propose un financement pour créer son entreprise

La nécessité de changer d'échelle, de passer de la confidentialité à la reconnaissance d'un secteur économique à part entière, créateur de richesse et d'emplois est apparue dès le bilan de la semaine de l'ESS en novembre 2002. Faire connaître les offres de services à la population, affirmer un territoire porteur d'une ambition collective sur la solidarité, favoriser l'implication des jeunes générations pour enrichir et renouveler l'ESS, tels sont les résultats attendus à travers le soutien de Nantes Métropole à la réalisation des Ecossolies.



A qui s'adresser ?

Dans le cadre de son plan triennal 2006/2008, Nantes Métropole soutient les acteurs du développement de l'économie sociale et solidaire :

1. Pour faire connaître l'ESS

Association Les Ecossolies

42, rue des Hauts Pavés
44000 Nantes
→ 02.40.89.33.69
amelie@ecossolies.fr
www.ecossolies.fr

2. Pour favoriser la mise en réseau, l'inter réseau de l'ESS et l'animation des secteurs d'activités

■ Orientation des demandes et propositions, fonctionnement de l'inter réseau : **Radar**
→ 06 74 57 66 09
labrousse.damien@wanadoo.fr

■ Services de proximité, services à la personne : **Radar**
□ 06 60 40 06 00
sandrine.richardeau@wanadoo.fr

■ Entreprendre et travailler autrement : **L'Ouvre-Boîtes 44**
→ 02.28.21.65.10
andree.ouvre-boites44@wanadoo.fr

■ Environnement et consommation responsable :

Araïs > Gwénaël Le Roux
→ 02.51.82.33.86
arais.nantes@wanadoo.fr

■ Diversité culturelle : **La Luna** > Marie Rolland

→ 02.40.58.07.19
collectif@laluna.asso.fr

■ Loisirs - sport - tourisme :

Radar
→ 06 12 95 43 31
aubry.jose@wanadoo.fr

■ Interface avec les acteurs de quartiers : **Tak-Après**

Mari-Am Sao
→ 06.77.91.08.02
dada.yira@club-internet.fr

3. Pour l'accompagnement à la création d'activité et d'emploi

■ BG Ouest

2, Rue Robert Le Ricolais
BP 60432
44304 Nantes cedex
bgo.contact@bgouest.com
→ 02.40.52.52.12

■ L'Ouvre-Boîtes 44

Le Sillon de Bretagne
23^{ème} étage
8, avenue des Thébaudières
44800 Saint-Herblain
→ 02.28.21.65.10
ouvre-boites44@wanadoo.fr

■ DLA (Dispositif

Local d'Accompagnement)
Fondes, 7, rue Général Leclerc de Hauteclercque
44000 Nantes
contact@fondes.fr
→ 02.40.12.03.03

■ Nantes Initiative

15, quai Ernest Renaud
44100 Nantes
→ 02.51.84.35.60
gcoppey@nantes-initiative.org

■ **ADIE** (Association pour le Droit à l'Initiative Economique)
1, rue du Honduras
44300 Nantes
→ 02.40.76.76.65

Pour contacter Nantes Métropole

■ Mission économie sociale et solidaire

Jean-Paul Huard
→ 02.40.99.48.09
jean-paul.huard@nantesmetropole.fr

4. Pour créer et développer des Sociétés Coopératives de Production (SCOP) et des Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC)

■ URSCOP

Antenne nantaise,
42, rue des Hauts Pavés,
44000 Nantes
→ 02.40.14.30.47

5. Pour l'animation et la promotion de l'épargne et des finances solidaires

■ **Fondes** (Fonds de Développement Solidaire)
7, rue Général Leclerc de Hauteclercque
44000 Nantes
contact@fondes.fr
→ 02.40.12.03.03

■ Finansol

Correspondante régionale
→ 06.89.74.09.52
laetitia.degou lange@wanadoo.fr

■ Crédit Municipal

7, rue Général Leclerc de Hauteclercque
44000 Nantes
→ 02.40.99.21.00

6. Pour la structuration des filières d'activités et le suivi des évolutions

■ **L'Observatoire de la Chambre Régionale de l'Economie Sociale**
42, rue des Hauts Pavés
44000 Nantes
→ 02.40.74.02.49
cres-pdl@wanadoo.fr

Basse-Goulaine

Bouaye

Brains

Carquefou

Couëron

Indre

La Chapelle-sur-Erdre

La Montagne

Le Pellerin

Les Sorinières

Mauves-sur-Loire

Nantes

Orvault

Rezé

Saint-Aignan-de-Grand-Lieu

Saint-Herblain

Saint-Jean-de-Boiseau

Saint-Léger-les-Vignes

Saint-Sébastien-sur-Loire

Sainte-Luce-sur-Loire

Sautron

Thouaré-sur-Loire

Vertou

Direction Générale
du Développement Économique
Mission Economie sociale et solidaire

Nantes Métropole
2, cours du Champ-de-Mars
44923 Nantes cedex 9

